Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Roë (la) - Tome III

Roë (la), c^{on} de *Saint-Aignan-sur-Roë* (7 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (33 kil. O.-N.-O.), à 33 kil. de Laval.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens avec un important lambeau de graviers à galets de quartz à l'E. du bourg, sur la rive droite du ruisseau de la Pelleterie. » D.-P. Œ.

Un acte, unique en son genre, nous fait assister, le 25 avril 1098, à la délimitation de la paroisse, qui devait embrasser le terrain compris entre le chemin de Grolet, *callis que dicitur Groletum,* — c'est la limite S., — et l'Usure, *aqua que Usura nominatur* ; le ruisseau désigné ainsi est bien une branche de l'Usure, mais se nomme aujourd'hui le ruisseau de Pelleterie ou de Poiltrée, qui forme la limite depuis le N.-O. jusqu'à la jonction du chemin précité au S.-E. Une ligne conventionnelle indiqua la limite O. Ce territoire, tout entier dans le bassin de l'Usure, est en dépression, surtout au bourg, à 63 m., dominé par de faibles coteaux de 97 m. au plus. — Cassini indique le passage au bourg de la route de Craon à la Guerche, aujourd'hui nationale. Par elle, par la route départementale de Laval à Ancenis et des chemins divers, le bourg, qui a son faubourg Sainte-Anne sur l'ancien chemin de Craon, est relié avec Ballots (4.500 m. E.) ; Saint-Michel (2.200 m. S.) ; Brains (6 kil. S.-O.) ; Fontaine-Couverte (3.500 m. N.-O.) ; Laubrières (5 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1841, par M. Chauvelière, 876 hect. — « Fonds froid, écrit Miroménil (1696), comprenant 860 arpents, savoir : 134 en terre labourable, 66 en pâture, 100 en pré, 160 en bois, 400 en landes et terres ingrates.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 14, de 1620 à 1630 ; — 28, de 1700 à 1710. — 92 feux en 1688 ; — 108 feux en 1696 ; — 99 feux en 1700 ; — 91 feux en 1715 ; — 300 communiants en 1724 ; — 412 hab. en 1726 ; — 99 feux en 1732 ; — 98 feux et 346 hab. en 1768 ; — 300 communiants en 1771 ; — 580 hab. en l'an VI ; — 454 hab. en 1803 ; — 471 hab. en 1821 ; — 501 hab. en 1831 ; — 443 hab. en 1841 ; — 608 hab. en 1851 ; — 593 hab. en 1861 ; — 643 hab. en 1871 ; — 650 hab. en 1881 ; — 541 hab. en 1891 ; — 512 hab. en 1900, dont 322 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 32 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 48 fermes en 1843. La Roche-Porée a été supprimée en 1872 et le moulin à vent de Bel-Air en 1885. En dépendent les Mollières, 25 hab.

Poste de gabelle, 1714, 1746, 1760, 1762, 1764.

Bureau de poste de Saint-Aignan-sur-Roë ; — chef-lieu de *perception* pour : la Roë, Ballots, Brains, Fontaine-Couverte, Saint-Michel-de-la-Roë ; étude d'huissier ; — gendarmerie, supprimée en 1855.

Assemblée

Assemblées, au XV^{e} s. à la Saint-Marc et à la Saint-Éloi ; actuellement à la Saint-Laurent.

Foires et marchés

Foires et marchés

Foires. — A l'époque où l'église fut consacrée, vers 1139, il existait déjà une foire. Guérin de Craon fit alors remise des droits de prévôté qu'il y percevait et en créa une seconde. L'abbé de Lartigue en obtint quatre en 1608 : 3 février, 26 avril, 26 juillet et 1er décembre, et un marché le samedi, à condition que dans ces mêmes jours il n'y eût pas foire ou marché à 4 lieues à la ronde. Le lieutenant général du sénéchal d'Anjou autorisa, la même année, la plantation du poteau aux armes de l'abbaye, avec carcan, sur le champ de foire et la construction des halles, de 80 pieds de long sur 10 de large, qui étaient adossées au mur du presbytère et qui n'ont disparu qu'en 1875. — En l'an VI, neuf foires et deux marchés par décade ; depuis 1832, trois foires seulement : 15 mai, 9 août, 15 octobre ; elles dépérissent ainsi que le marché.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné de Craon ; — du ressort judiciaire et du grenier à sel de Craon ; — du district de Craon et chef-lieu de canton pour : la Roë, Ballots, Brains, Fontaine-Couverte et Saint-Michel-de-la-Roë, en 1790 ; — cure annexée au diocèse du Mans par le Concordat, avec Saint-Michel pour succursale, de l'archiprêtré de Château-Gontier.

Les fonctions curiales furent exercées par le sacristain de l'abbaye, puis, à partir du XVIIIe s., par le prieur. Mais le titulaire, qui prenait tantôt le titre de vicaire perpétuel tantôt celui de curé de N.-D. de la Roë, avait « maison presbytérale avec court et jardins », 1536.

Curés : Jean des *Ballées,* 1402. — Thébaut *Meslet,* 1536. — Thomas *Goullay,* 1569, 1576. — Jean *Thibault,* 1576. — François *Duchef,* 1617. — Urbain de *Champagné,* 1619, baptise à la Roë Urbain, fils de Louis de Champagné, de Commer, et de Françoise d'Armaillé, 1632. — Jean *Gaultier,* 1653, inhumé devant l'autel Sainte-Anne, 4 juillet 1669. — François *Baraton,* 1669. — *Bertin,* 1670. — Geoffroy *Capperon,* 1672, 1673. — Pierre *Mocquot,* 1673, 1674. — Jean *Trochon de la Martinière* et C. *Hervy* font simultanément les fonctions, 1675, 1676. — Bonaventure *Delaistre,* 1676. — Jean *Trochon,* 1678, 1681. — Pierre *Portail,* 1682, 1685. — C. *Feydeau,* 1687, 1689. Depuis lors les prieurs. Le dernier, Étienne-Louis *Barré,* natif du Passais, pourvu en 1779, élu maire en 1790, prêta serment en cette qualité le 6 et le 14 novembre, en présence « de tout le canton et de toute la commune, » le renouvela comme curé, le 13 février 1791, et apostasia le 29 janvier 1794, déclarant la guerre « au fanatisme, au despotisme et à la superstition. » Noël-Denis Selle, son vicaire, ne prêta serment que le 26 juin 1791, se mit à la tête d'une émeute le 15 août 1792, renonça à la prêtrise le 4 ventôse an II, reprit ses fonctions après la Terreur, se rétracta au Concordat et mourut prêtre habitué à la Roë en 1803.

Curés depuis le Concordat : Pierre-Charles *Cahouet,* curé de Fontaine-Couverte, 1803-1804. — Pierre-François *Lemonnier,* ancien vicaire de Senonnes, 1805, † le 28 juin 1840, âgé de quatre-vingts ans. — Joseph *Rivière,* 1840-1857, † chanoine de Laval, 1872. — René-Jean *Bouleau,* 1857, † 1870. — Augustin *Vannier,* 1870-1878. — René-Léon *Froger,* 1878, † 1881. — Henri *Lemonnier,* 1881-1885. — Eugène *Hocdé,* 1885-1899. — Arsène *Millet,* 1899.

Le *presbytère* est largement installé dans l'une des ailes de l'abbaye reconstruite au XVIIIe s., joignant l'angle S.-O. de l'église.

Le *cimetière* paroissial, bénit le 25 avril 1098, entourait l'église ; il fut réduit par la reconstruction de l'abbaye, vendu en partie pendant la Révolution, puis transféré sur le chemin de la Selle-Craonnaise, et de nouveau sur la route de la Guerche, le 29 novembre 1853. Une chapelle de N.-D. de Pitié, construite aux frais de la famille Pouria, sur les plans de M. Hawke, a été bénite le 21 août 1876 par Mgr Sébaux, évêque d'Angoulême.

Écoles

Écoles. — L'abbaye eut toujours charge d'entretenir un maître d'école. Les *pueri scolæ* sont mentionnés dans les plus anciennes chartes. En 1571, après le pillage des huguenots, l'abbé prétendit qu'il ne devait de maîtres qu'aux religieux et qu'en tous cas, il lui appartenait d'examiner le titulaire ; mais le 6 novembre 1625 un arrêt du parlement imposa aux religieux l'obligation de nourrir un maître séculier à leurs dépens et à l'abbé de lui payer une rente de 60 ℔. Guillaume Martin avait à la fois, en 1718, la charge de bedeau et de maître pour la jeunesse des deux sexes. La maison d'école fut vendue nat[t] en 1793. — Actuellement école laïque, reconstruite en 1879 pour 19.000 fr., pour les garçons ; l'école des filles est tenue depuis 1853 par les sœurs de Briouze et fut installée en 1877 dans un bâtiment de l'ancien couvent.

Établissements de charité

Les aumônes de l'abbaye étaient de 800 boisseaux de seigle à la mesure de Craon, qui était de 60 livres, et équivalaient à 1.600 boisseaux d'Angers. La distribution se faisait deux fois la semaine, en pains d'une demi-livre, à tous les pauvres qui se présentaient. Le mardi gras, il était donné la viande de six veaux, et le jeudi saint, une cuillerée de fèves, un hareng, de la morue et un pain d'une livre à chaque pauvre ; il en venait douze cents. Grandet estime que ces aumônes contribuaient à rendre les paysans du Craonnais pauvres et fainéants. Aussi le parlement décida-t-il, le 31 août 1705, avec approbation de l'Ordinaire, que ces distributions personnelles seraient converties en allocations aux paroisses voisines, soit : 100 boisseaux et 75 ℔ en argent à la porte de l'abbaye, 200 boisseaux aux pauvres de la Roë, 100 à Fontaine-Couverte, 80 à Saint-Michel, 80 à la Selle, 80 à Ballots, 40 à Livré, 40 à l'hôpital de Craon, 20 à chacune des paroisses de Gastines, Laubrières et Saint-Aignan.

La léproserie est mentionnée au XII[e] s.

Féodalité

La seigneurie de paroisse ne fut jamais contestée à l'abbaye. Le droit de contrats et de foires dont elle jouissait suppose qu'elle constituait une châtellenie.

Notes historiques

Notes historiques sur l'abbaye et la paroisse. — N'y eut-il pas d'autres preuves dans les textes, l'absence de localités de noms anciens — sauf Mauny — montrerait que tout le territoire est de défrichement récent. Robert d'Arbrissel vint chercher la solitude dans cette forêt vers 1091 ; de nombreux disciples se joignirent presque aussitôt à lui. D'ermites ils devinrent cénobites sous la direction de leur chef, qui leur donna la règle des chanoines réguliers récemment réformée et refondue par Yves de Chartres. Le 11 février 1096 (n. s.), le pape Urbain II était à Angers, accompagné de nombreux prélats : Hugues, archevêque de Lyon ; Amat, archevêque de Bordeaux ; Yves, évêque de Chartres ; Hoël évêque du Mans, et des plus nobles seigneurs de la province. Robert d'Arbrissel se trouva à cette illustre assemblée ; il avait prêché la veille devant le pape à la consécration de l'église de Saint-Nicolas. Geoffroy de Mayenne, évêque d'Angers, le reçut dans sa chambre avec Renaud, fils de Robert le Bourguignon, seigneur de Craon, et ses fils. C'est là qu'eut lieu la concession des sept masures dans la forêt où les chanoines purent s'établir en paix. Tous les prélats signèrent l'acte du baron. Deux ans plus tard, le 25 avril 1098, le même évêque d'Angers vint consacrer à la Roë, sous le vocable de N.-D. et de saint Jean l'Évangéliste, le premier autel. La foule accourue pour la cérémonie était immense, tant du clergé, de la noblesse, que du peuple. Geoffroy de Mayenne en profita, avant de bénir le cimetière, pour demander au seigneur de Craon quel territoire pouvait être assigné à la nouvelle église, car les chanoines de Saint-Augustin

s'adonnaient à la direction des paroisses. Le baron indiqua les limites que l'on sait. Les prêtres de la région donnèrent leur consentement, et, la bénédiction faite, l'évêque leur prescrivit de visiter l'église au jour anniversaire de cette cérémonie, coutume qui s'observait encore à la Saint-Marc au XVII[e] s. En raison de son exiguïté la nouvelle paroisse ne fut imposée qu'à 3 sols de rente envers la cathédrale ; les chanoines de Saint-Nicolas de Craon eurent quelques compensations pour les dîmes qu'ils perdaient sur ce territoire. Les forestiers fieffés de la forêt renoncèrent plus difficilement à leurs droits, qu'ils prétendaient exercer sur les religieux comme sur les autres habitants de la forêt. C'était une corporation puissante ; Renaud de Craon ne put que les exhorter à faire œuvre pie en favorisant ses chanoines. Ils obtinrent le privilège de venir avec leurs familles et leurs serviteurs se faire héberger trois fois l'an à l'abbaye, mais en usèrent avec indiscrétion ; pendant cinquante ans ce fut un conflit toujours renaissant qui s'assoupit enfin, les religieux ayant promis aux forestiers de les assister dans leurs maladies et, s'ils le désiraient, de leur donner l'habit monastique à l'article de la mort.

Avant de mourir (1101), Renaud de Craon donna encore à sa pauvre abbaye un moulin sur l'Usure et les quatre métairies récemment défrichées des Valayettes dont on indiqua les limites par des entailles faites à la hache sur les arbres.

On travaillait depuis longtemps à la construction de l'église abbatiale. Enfin, de 1137 à 1139, l'archevêque de Tours, assisté des évêques de la province : Ulger d'Angers, Hamelin de Rennes, Hugues du Mans, Danoald de Saint-Malo ; des plus hauts barons : Guérin de Craon, Guy de Laval, Guillaume de la Guerche, Hamon, son frère, etc., consacra l'édifice, probablement le 9 août, car la foire instituée à cette occasion se tint depuis à pareil jour. On continua pourtant encore de travailler au monument, et les dons se multipliaient pour qu'il fût magnifique, *ad opus ecclesiæ ædificandum tam magnum quam ædificari possit.*

Il est possible encore de se rendre compte de cette œuvre architecturale du commencement du XII[e] s. C'est une large nef lambrissée, un transept proportionné, voûté, communiquant avec la nef par une arcade romane et des passages latéraux, une tour carrée sur l'intertransept. Tout cela est conservé. Le chœur primitif, roman, de forme absidale, plus étroit que la nef, a disparu ainsi qu'une des deux absidioles ouvrant dans le transept. En somme des lignes nobles et grandioses, mais aucun ornement. La façade occidentale était plus riche, avec sa porte, sa large fenêtre à voussures, ses quatre baies aveugles dans le pignon, le tout encadré de contreforts à colonnettes et moulures qui se relient aux lignes saillantes et transversales de l'édifice. Ce compartiment central est accosté de bas-côtés et, aux angles, de contreforts montant, en trois ressauts, jusqu'à la naissance du pignon, et reliés à ceux du milieu par une large baie aveugle, symétrique à la fenêtre centrale. Dans l'état actuel, cette façade a reçu quelques restaurations qu'on voudrait plus discrètes. L'architecte a cru bien faire d'emprunter en particulier à l'église d'Avénières des dessins de bases de colonnettes représentant des chapiteaux renversés ; or, dans l'église de Laval, ces prétendues bases sont de vrais chapiteaux d'un édifice plus ancien qu'on a utilisés de la sorte. L'église romane fut profondément modifiée à la fin du XV[e] s. Les fenêtres romanes du côté S. de la nef firent place à des fenêtres plus larges, en arc brisé, à meneaux et tympans de style flamboyant. On démolit le chœur primitif, on en suréleva l'arcade et l'on construisit sur de vastes proportions un chœur à pans coupés largement éclairé par des fenêtres à meneaux et moulures prismatiques. L'œuvre était disparate mais monumentale. Il n'en reste malheureusement plus que des vestiges. L'auteur de ces innovations fit ouvrir aussi dans le mur septentrional de la nef une brèche remplie par un petit édicule aux fines nervures, ajouré de lancettes étroites et effilées. Les armes de Guy Le Clerc sont à la clef de voûte, mais on ne sait trop à quel usage était destinée cette miniature d'abside, découverte, restaurée et complétée avec goût en 1873. Un projet de restauration de l'abbatiale a été dressé récemment par M. Darcy.

L'ameublement et la décoration de l'église comprenaient avant la Révolution les autels ou chapelles : de Saint-Lambert et de Saint-Gaultier, cités dans la bulle de Lucius III ; de Sainte-Anne, enrichi d'indulgences par Urbain VIII ; de Saint-Gilles, où se desservait la chapelle de Bossart, fondée en 1338 par Michel Fétis ; de Saint-Jean-Baptiste, où le prieur Guillaume Le Normand fonda en 1458 la chapelle Saint-Eutrope. Les vitraux du chœur gothique se voyaient encore au XVII^{e} s., « chef-d' œuvre de l'art pour les connaisseurs, écrit Grandet, en sorte qu'il n'y a rien de si beau en France. Soixante-dix chaises (stalles), bien travaillées, » continue le même auteur, attestaient que la communauté avait été fort nombreuse. Un reliquaire magnifique, mais privé de ses reliques par les huguenots, était à gauche de l'autel.

Beaucoup de bénéfices se desservaient dans l'église outre ceux déjà cités : le prieuré de Saint-Michel-du-Bois ; la chapelle fondée avant 1356 par Raoul des Illes et dont Jeanne de Baubigné et son mari devaient la rente en 1358 ; celle de la Grimaudière, dotée avant 1376 par Macé Valleaux ; celles de la Pinelière, de la Diaconie, de la Saoulière, etc. Thomas Loichon et Mélissende, sa femme, avaient en outre fait bâtir dans l'enclos du monastère une chapelle dédiée à la Sainte-Trinité et au Saint-Sauveur, desservie par l'infirmier avant 1276. Reconstruite par l'abbé Guy de Scépeaux pour la sépulture de sa famille et bénite par Jean, évêque de Diospolis, le 17 avril 1458, elle fut supprimée en 1681 par permission de l'évêque Henri Arnauld.

L'abbaye de la Roë était la première de l'ordre des chanoines réguliers fondée dans la province de Tours ; c'est pourquoi l'abbé y avait le titre de doyen de l'ordre. C'était aussi plus qu'un monastère. Ses chanoines allaient desservir un grand nombre de prieurés ou de paroisses. Une soixantaine d'églises paroissiales ou de prieurés simples dans la Bretagne, l'Anjou et le Maine, se trouvaient soumis à son autorité et à son patronage. Elle possédait au diocèse de Rennes : Sainte-Marie-d'Arbrissel, dès l'origine ; Saint-Germain-du-Pinel et Saint-Pierre-de-Chancé, 1107 ; N.-D. de Villepot, sous l'abbé Robert ; la Trinité de la Guerche, v. 1150 ; Saint-Michel de Rennes, 1141 ; la Roche-Giffard, 1184 ; — au diocèse de Nantes, le Breil-Ingaud, sous l'abbé Aubin ; — au diocèse d'Angers : N.-D. de la Recouvrance et Saint-Aignan à Angers, 1141 ; Brains et Fontaine-Couverte, sous Robert d'Arbrissel ; Livré, 1134 ; avec les prieurés de Saint-Pierre, de Saint-Léonard, du Bourgneuf, et la chapelle de Pont-Vien ; Chemazé avec Mollières, Bourg-Philippe, Saint-Jean et Saint-Ouen, avant 1184 : Saint-Sauveur-de-Flée et la chapelle de Machifrotte, sous l'abbé Aubin ; la Rouaudière, sous l'abbé Robert ; Aviré et la Ferrière, sa succursale, vers 1130 ; Saint-Pierre-de-Vaux en Ménil ; Étriché, vers 1120, et le Port-l'Abbé dans la même paroisse, réuni le 6 juillet 1352 à la mense abbatiale ; Saint-Germain et Sainte-Marie-Madeleine de Daon, avant 1136 ; l'aumônerie de Saint-Jean-Baptiste de Château-Neuf, au XII^{e} s. ; Saint-Pierre-en-Vaux près Saumur, avant 1300 ; Saint-Barthélemy et Saint-Georges-de-la-Ballue en Denazé, XII^{e} s. ; le Roseray en Ballots, v. 1150 ; Saint-Georges de Poiltrée en la Roë, XII^{e} s. ; Blochet en Livré, v. 1150 ; la Madeleine du Breil de Peuton, sous l'abbé Robert ; Cosmes et la Barre de Cosmes ; Marigné avec les chapelles de Saint-Blaise et de Saint-Didier, XIII^{e} s. ; Bréon-Subert à Daon, XIII^{e} s. ; les Écrennes à Chazé-Henry, vers 1150 ; Aubigné-Briant, 23 août 1213 ; la Vernissière en Loigné, XII^{e} s. ; Simplé, XII^{e} s. ; Sainte-Croix de Chanzeaux, avant 1100 ; — au diocèse du Mans : Saint-Ouen-en-Champagne, sous l'abbé Michel ; Avessé, sous l'abbé Robert ; le Plessis-Milcent, avant 1158 ; Saint-Ile. sous l'abbé Robert ; Saint-Jean-du-Bois, 1204 ; Villedieu-en-Champagne, avant 1136. On trouve aussi mentionnée dans une bulle d'Innocent II (1136) la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine de *Portu Sononie* (Port-Brillet ?) ; et dans celle de Lucius III (1184) les chapelles : *de Voluta et Sanctæ Trinitatis de Quiveto,* la Trinité de Clivoy en Chailland.

L'abbaye des chanoines réguliers ainsi constituée était, on le voit, l'établissement le plus influent du territoire mayennais. Une partie des prieurés et chapelles, trop multipliés pour constituer autant de paroisses, cessèrent successivement d'être desservis par les religieux, mais ils conservèrent assez d'églises paroissiales pour garder, au point de vue religieux, une influence considérable qui s'ajoutait à celle du monastère.

La guerre de Cent-Ans causa des ruines matérielles immenses mais réparables. Les religieux, qui avaient avancé une somme importante à Jean de la Neuville-Robert, prisonnier des Anglais et mis à grosse rançon, furent heureux, en 1372, « pour le honneur, obéissance et révérence de noble, puissant et redoubté seigneur monseigneur Bertrand du Guesclin, connestable de France qui, de sa propre bouche, disent-ils, nous en a requis affectoueusement, » de recevoir le remboursement du capital de la rente de 20 pipes de vin, 40 setiers de froment, 20 ℔ en argent, souscrite par le noble écuyer. Ils employèrent cette somme à remettre en état « plusieurs anciens hébergements et lieux, terres, vignes et autres choses héritaulx, cheuz en ruyne tant par les guerres que autrement ».

La paix faite avec les Anglais, la guerre ne tarda pas à se renouveler entre Louis XI et le duc de Bretagne. Pendant que son armée était devant la Guerche, le roi vint au mois de septembre 1472 chercher asile à l'abbaye de la Roë. Bien plus funestes furent les guerres de religion. Le mardi 7 juillet 1562, une bande de huguenots commandés par René de Scépeaux, seigneur de Gaubert, partis de Craon, tombent sur l'abbaye où il n'était resté que deux ou trois religieux, brûlent les livres de chant, une partie des titres, mutilent les autels, les statues, le tombeau magnifique de Guy Le Clerc. Ils y reviennent une seconde fois à la même époque. Le 22 mai 1572, les troupes d'Henri de Bourbon et du duc de Conti, qui devaient se faire battre le lendemain à Craon, passèrent encore à l'abbaye et firent de nouveaux pillages.

La décadence religieuse et l'introduction de la commende furent de pires fléaux. Déjà en 1493, Lezin Cheminard, camérier d'Alexandre VI, avait disputé l'abbaye à Guy Le Clerc, élu par les religieux. A la mort de ce dernier, en 1523, le candidat des moines, Michel Richer, eut pour compétiteurs : Raoul de la Roussière, Louis de Villeblanche, Georges Macé, qui se disaient co-élus, Pierre Trepereau, Sébastien Labbé, pourvus par dévolu, affirmaient-ils, et Philippe Urault, qui postulait « en abbé ». L'évêque se prononça pour Trepereau et excommunia Richer, « pour avoir porté un chaperon à bourelé, comme il disoit qu'il estoit tenu ». Le grand conseil (Lyon, 9 novembre 1523) cassa la décision épiscopale et fit donner des lettres de vicariat aux deux prétendants. Michel Richer fut enfin maintenu et installé, suivant l'ancien cérémonial, le 11 avril 1529, par Jean Bertrand, vicaire de l'archidiacre d'Outre-Maine, qui tenait la bride de son cheval. Mais il fut le dernier abbé régulier. Raoul de la Roussière, que les religieux élurent encore en 1533, renonça à ses droits en faveur d'Étienne du Poncher, commendataire. Les religieux n'eurent plus à leur tête qu'un prieur claustral, dont l'autorité était trop précaire pour maintenir la discipline dans les temps calamiteux qui suivirent. En 1601, les prieurs de Saint-Victor et de Saint-Lazare de Paris dressèrent un plan de réforme, confirmé par un arrêt de la cour du parlement du mois de février 1602. Le nouveau règlement semble avoir été inefficace. Enfin, par concordat du 22 août 1664, homologué en parlement le 27 janvier 1665, les chanoines, réformés de la Congrégation de France, au nombre de neuf, auxquels s'adjoignirent sept des anciens religieux, prirent possession de l'abbaye, qui fit partie de la province de Bretagne.

Cette heureuse mesure procura au monastère un regain de vie religieuse et par la bonne administration des ressources permit, à la fin du siècle, de reconstruire sur un vaste plan tous les bâtiments claustraux. Ce qu'était l'ancien couvent, je n'ai pu le savoir approximativement que par une montrée qui eut lieu en 1699. On y constate l'existence de deux groupes d'édifices : le premier comprenait l'abbatiale « fort ancienne et incommode, » n'ayant qu'une salle humide et deux chambres ; de vastes servitudes, boulangerie, bûcher, cellier sous l'ancien dortoir et joignant l'ancien réfectoire qui avait jour sur la cour, au midi, ce qui indique la situation probable de ces bâtiments dans la place du presbytère actuel ; le second corps de logis avait au rez-de-chaussée un réfectoire de 35 pieds sur 21 et 13 pieds sous poutre, éclairé par deux grandes « croisées avec fenêtres et vitres » et la cuisine de 20 pieds de long ; au-dessus, deux grandes salles « fort exhaussées », le tout « bien pouffy, blanchi et carrelé ». Cette partie me semble plus moderne et dater du XV^{e} s.

Le mardi 2 mars 1700, le R. P. Rodoyen, prieur de Toussaint, employa sa journée à dresser les plans d'un nouveau couvent. Le lendemain, « les architectes », maîtres charpentiers et maçons, vinrent lui présenter leur propre travail et un dessin en élévation. La première pierre fut posée le 5 mai 1700 et, le 7 décembre 1706, le prieur bénissait les deux bâtiments du levant et du midi. On chanta un *Te Deum* en actions de grâces de ce que tout s'était exécuté sans accidents et sans compromettre les ressources de la maison. Le corps de logis servant aujourd'hui de presbytère n'était pas compris, on le voit, dans cette première partie du plan. Il ne tarda pas à être bâti dans le même style que le reste. C'est le mieux conservé. Les angles légèrement saillants sont appareillés en bossage, reliés à une forte corniche. Deux étages très hauts s'élèvent au-dessus des sous-sols, indiqués extérieurement par des bandeaux plats. Des lucarnes à frontons surbaissés éclairent les combles ; fenêtres et portes sont légèrement cintrées. On attribue ce travail à l'architecte Sébastien Simonneau qui restaurait alors le château de Serrant. Outre le presbytère et le bâtiment symétrique, ces « deux gros pavillons carrés » dont parle Grandet, qui les voyait construire, l'abbaye nouvelle comprenait deux bâtiments qui formaient une enceinte carrée et dont l'un, celui de l'est, se reliait au transept sud de l'église ; celui-ci a été détruit en 1793. Le chœur monumental effondré en 1795 par la chute du clocher s'est ruiné peu à peu. Une partie des religieux prêta serment à la Constitution civile du clergé, mais tous furent dispersés et les biens vendus. A la fin de 1791, on voulut réunir à la Roë les religieux du département qui désiraient continuer la vie commune. Mais personne ne se présenta.

Les éphémérides révolutionnaires comprennent : l'émeute soulevée le 12 août 1792 par la loi du recrutement et par le discours du commissaire Jacques Préau qui, après avoir parlé du haut de la chaire en style de racoleur, dut détaler au plus vite et qui fut encore plus mal accueilli, avec le juge de paix Ménardeau, quand il revint le mercredi, jour de la mi-août ; — la terreur inspirée par les Chouans à partir du mois d'octobre 1797 ; — l'invasion du bourg dans les premiers jours de juin et le 23 juillet et le 23 août 1799 ; et l'occupation par les royalistes de tout le canton, où il est impossible de tenir les registres, d'afficher les décrets et de lever les impôts ; — enfin, le désarmement des insurgés, qui se fait de mauvaise grâce le 3 février 1800, suivi de la proclamation des Consuls.

En 1831, un poste de trente à cent soldats est caserné dans le bourg pendant six mois. — Des corps de francs-tireurs et de mobilisés y séjournent quelque temps en janvier 1871.

Maires

Maires : Étienne *Barré,* prieur, 1791, 1792. — *David,* octobre 1792. — *Douard,* président de l'administration cantonale, suspendu le 12 mai 1794 et dénoncé avec Pouria, du moulin de Poiltrée, comme chef de la Chouannerie dans le canton. — *Méthereau,* messidor an II. — La municipalité est désorganisée en l'an IV. — François *Sinoir,* président de l'administration cantonale, et Marin *Lancelot,* maire, 19 juin 1798. — *Ménardeau,* 17 février 1800. — *Durondeau,* an XII. — Jean-Michel *Méthereau,* 1808, 1815. — Mathurin *Brossier,* 1815. — Michel-Pierre *Méthereau,* 1819. — Pierre *Cointet,* 1821, 1832. — Julien *Marais,* 1834. — Jean-Marie *Besnard,* 1837. — Pierre *Cointet,* 1840. — Victor *Pouria,* 1843, 1854. — Jean *Lardeux,* 1854, 1860. — Victor *Pouria,* 1860-1862. — René *Croissant,* 1862-1879. — *Hervé,* 1879-1896. — *Maignan,* 1896.

Abbés et prieurs

Abbés réguliers de la Roë. — Robert d'*Arbrissel,* 1096-1101 ; ordinairement appelé au loin par d'autres œuvres, il fut suppléé par Gaultier Le Petit et Guérin. — *Quintin* assiste Renaud le Bourguignon à l'agonie, le 2 décembre 1101, étant seulement abbé élu ; il ne fut consacré que le 16 novembre 1102 par l'abbé d'Orval, délégué de l'évêque d'Angers, Renaud de Martigné. Je maintiens cette date contre M. B. de Broussillon, qui voit une faute de

copiste dans la charte de la Roë. La date du 17 décembre 1101 qu'il propose est d'autant moins admissible que Renaud de Martigné ne fut consacré lui-même que le 12 janvier 1102. Mais, de mon côté, j'ai eu tort d'appliquer cette date, 16 novembre 1102, à la mort de Renaud le Bourguignon (t. I, p. 807) ; elle ne convient qu'à l'acte de ses enfants, postérieur à sa mort. Quintin vivait en 1107. — *Hervé,* probablement le même qu'Hervé de la Sainte-Trinité, l'un des premiers disciples de Robert d'Arbrissel. — *Aubin,* 1117. 1123. Il faut dire ici qu'une charte du cartulaire, rédigée entre les années 1150-1158, donne une liste des premiers abbés dans l'ordre suivant : Quintin, Hervé, Robert, Aubin, Girard, Ménard et Michel ; mais, malgré l'autorité de ce document, on est obligé de reconnaître que la série qu'il fournit des prédécesseurs de l'abbé Michel n'est ni exacte ni complète. On doit avoir encore moins de confiance dans une liste dressée au XVIII^{e} s., conservée dans le chartrier de l'abbaye et qui contient par ailleurs des indications utiles. — *Robert II* de Montenazé paraît la seconde année après le départ de Foulques V. comte d'Anjou, pour la terre sainte, 1128 ou 1129 ; il fit consacrer l'église abbatiale vers 1139. — *Jean* soutint un procès contre Fromont, abbé de Vendôme, au sujet de l'église Saint-Nicolas de Craon et Ulger prit sa cause en main devant le pape Innocent II († 1139). — *Aubin II* obtint de Robert, abbé de Saint-Aubin d'Angers, l'église ou chapelle de N.-D. de Recouvrance à Angers, le 1er octobre 1141, et, la même année, la possession des deux chapelles de Saint-Lazare et de Sainte-Marie-Madeleine de Rennes. — *Ménard* est donné comme prédécesseur de l'abbé Michel. La liste du chartrier n'en fait qu'un seul personnage avec Girault, qui viendra après l'abbé Michel, et le nomme *Gilardus Menardus.* — *Michel,* cellérier sous l'abbé Robert, prieur lorsqu'il fut élu avant la fin de l'année 1149, comme l'atteste un accord avec Lambert, abbé de Saint-Faron, contribua puissamment à l'affermissement de l'abbaye et maintint ses droits. Presque toutes les chartes du cartulaire datent de son règne, attestant son influence et l'estime dont il jouissait. Il était encore en fonctions en 1170 (Cart., f. 95). — *Girault,* que le *Gallia Christ.* place après l'abbé Aubin II, ne peut venir qu'après l'abbé Michel, car il reçoit la confirmation du don de l'église de Saint-Ouen-en-Champagne que Michel avait eue de l'évêque du Mans, Guillaume de Passavent. — *Auger* ne paraît que dans deux actes du cartulaire, achevé sous son successeur ; l'un est daté du jour de la Purification. — *Gaultier* mourut avant la fin de l'année 1180. — *Lambert* qui, ainsi que ses trois successeurs, n'est pas inscrit au *Gallia Christ.,* est connu par la fondation, en 1180, de l'anniversaire de Renaud de Craon, fils de Maurice II ; il vivait en 1181. — *Josbert* reçoit en 1184 confirmation des possessions de l'abbaye par Lucius III. — *Gaultier II* fait accord avec Saint-Nicolas de Craon au sujet de la Pouardière, en 1190

(Arch. de la M., H. 164, f. 1). — *Robert III,* de Saint-Sauveur, figure le 23 juin 1191 après Maurice, évêque d'Angers, dans une charte de Maurice II de Craon, partant pour la croisade (Arch. de la M., H. 194, f. 6). — *Thomas* assiste, d'après Ménage, à la fondation des Bonshommes de Craon, 1193, et reparaît dans un grand nombre d'actes jusqu'en 1212 (Chart. de la Roë, 53, f. 294). — *Fromond,* omis également par le *Gallia Christ.,* gouverne pourtant l'abbaye de 1216 à 1235 au moins, nommé en toutes lettres ou par son initiale dans des chartes nombreuses (Chartrier 50, f. 27 ; 53, f. 299). — *Guillaume* transigea avec l'abbé de Bellebranche au sujet de la possession des restes mortels de Maurice de Craon, 1250, et se retrouve cité dans une charte de 1252, vidimée en 1328. — *Gervais,* qui, d'après Hauréau, serait mentionné dans le cartulaire de la Couture, en 1263, quoiqu'on ne trouve pas son nom dans le cartulaire maintenant imprimé, est connu pour une transaction avec Foulques de Boschet, seigneur de Saint-Ouen-en-Champagne, le lundi avant l'Assomption 1283, et par une mention du cartulaire de Saint-Aubin, du mois d'août 1285 (Chart. 53, f. 168). — *Hugues,* qui manque à la liste du *Gallia Christ.,* fonda son anniversaire en 1298. — *Geoffroy* assiste le 23 octobre 1298 au synode d'Angers (Arch. de la M., H. 159, f. 22). — *Mathieu* se rencontre dans trois documents de l'année 1333, dont l'un est daté du 28 août. — *Laurent,* qui n'a jamais été signalé, était abbé le 28 août 1334 et encore en 1338 (Chart. 73, f. 358). — *André,* cité par le *Gallia Christ.,* serait mort au commencement de 1363 ; ce détail au moins est faux. — *Robert IV,* qui n'était connu que par son prénom, se nommait *Favereau* et se dit *Dei et apostolicæ sedis*

humilis abbas dès le 28 août 1362. Hauréau rapporte cependant, d'après Suarez, que le pape Urbain V, par lettre du 17 mars 1263, priait l'évêque d'Augers de le consacrer, lui donnant alors le titre de prieur d'Aunoy. Il reparaît fréquemment jusqu'en 1370 (Chart. 45, f. 245 ; 50, f. 27, 29). — *Guillaume,* qui ne figure sur aucune liste, est en fonction de 1376 à 1397 au moins (Chart. 72, f. 9). — Jean III du *Pont,* omis par le *Gallia Christ.,* est nommé en 1399, 1400, 1402. Il mourut sans doute en 1404, époque où il y eut convocation pour une élection d'abbé (Chart. 73, f. 360). — *Raoul* passe un acte en l'abbaye, le jour Saint-Jean-Baptiste 1408, et se fait représenter au concile de Pise en 1409. — Guy de *Scépeaux,* 1414. — Bonnabes de *Tesnières,* 1425 et 1428, après le 11 mai (Chart. 49, f. 21). — Guy II de *Scépeaux,* élu le 27 novembre 1428, résigne en 1463. — Yves de *Scépeaux,* 1463, mort en 1493, avant le mois de mai. — Guy III *Le Clerc* (V. ce nom), 1493, † 1523. Par acte du 11 avril 1523, il avait fondé un anniversaire solennel le vendredi des Quatre-Temps et le jour de son décès, et un *Stabat,* chanté sur son tombeau tous les vendredis de l'année. — Michel *Richer,* élu après la mort de Guy Le Clerc, dont il était exécuteur testamentaire, était prieur de Chemazé, n'obtint gain de cause contre ses compétiteurs séculiers qu'après de longs débats et fut le dernier abbé régulier. Le 5 mars 1528, il date d'Angers, au prieuré de Saint-Aignan, des lettres de vicariat pour le prieur claustral.

Abbés commendataires. — Étienne *Poncher,* fils de Jean P., trésorier général de Tours, et de Catherine Hurault, docteur en droit canon, abbé dès le 6 juillet 1530, maître des requêtes, 1531, aumônier ordinaire du roi, 1534, permit à Étienne Amyot, sénéchal de Craon, en raison de ses bons offices, d'occuper la maison abbatiale, 1533, eut comme vicaires au temporel et au spirituel : n. h. Louis Leroux, chanoine d'Angers, 1542, Georges Macé, prieur de Saint-Aignan d'Angers, 1550, fit en 1549 un règlement en treize articles pour l'abbaye, proscrivant entre autres les livres hérétiques. Évêque de Bayonne depuis 1532, archevêque de Tours par bulle du 6 avril 1551, abbé de la Charité et de Saint-Pierre-le-Vif, il mourut à Paris le 15 mars 1553 et fut inhumé aux Célestins. Il avait résigné la Roë au commencement de 1551. Il portait : *d'or au chevron de gueules, accompagné d'une tête de Maure de sable bandée d'argent et de 3 coquilles de sable.* — Georges d'*Armagnac,* fils de Pierre d'A., comte de l'Ile-Jourdan, et d'Yolande de Passavant, précédemment archevêque de Tours, 1551. — François de *Pisseleu,* l'un des trente enfants de Guillaume de P., seigneur d'Heilly en Picardie, évêque d'Amiens où il était remplacé en 1553 par Jacques Amyot, abbé de Saint-Corneille de Compiègne et de la Roë, juillet 1554, demeurait à Angers en 1557 et avait pour vicaire au spirituel François Leroux, abbé de Saint-Crespin ; armes : *d'argent à 3 lions de gueules* (Chart. 53, f. 43). — Lancelot de *Cartes,* d'une famille de robe de Bordeaux, évêque de Riez depuis 1550, « excellent poète latin et françois et bien docte en grec, » dit Du Verdier, avait pour vicaire Jacques Éveillard, chanoine d'Angers, 1565, 1566. — Guy de *Lansac,* 1567, 1570. — Yves *Leroy,* docteur en théologie, 1577, 9 avril 1578 (Chart. 73, f. 189). — Jean *Froger,* chanoine de la Sainte-Chapelle, 1578, 29 décembre 1584. — Philippe *Le Poulere* (V. ce nom), 1586 (Chart. 73, f. 53). — Jean *Rousseau,* 23 mai 1587, 1597. — François d'*Escoubleau,* fils aîné de François d'E., seigneur de Jouy, gouverneur de Chartres, et d'Isabeau Babou, cardinal (3 mai 1598), archevêque de Bordeaux (1599), procura la réforme de l'abbaye de la Roë, 1600. — Isaac de *Lartigue,* chanoine et archidiacre de Bordeaux, 18 mai 1604, chanoine de Paris, 1608, 1611, vivait encore en 1624. Son écusson, chargé de 3 coquilles, qu'on voit au prieuré de Port-l'Abbé en Étriché, avec l'inscription : *Ysaac de Lartigue, abbas B.-M. de Rota,* n'a aucun rapport avec les armoiries de Lartigue du diocèse d'Auch, *de gueules au lion d'or* (Chart. 43, f. 34). — Augustin de *Thou* vint assez souvent à son abbaye, 18 août 1628, 31 juillet 1631, 25 juillet 1634 ; il était aumônier du roi, 1629, baron de Gretin, 1631, seigneur de Chantelou, 1634, demeurait à Angers, 1635, où il mourut le 21 avril 1637 et fut inhumé aux Jacobins. Il ne figure pas dans la généalogie de la famille (Chart. 73). — Louis-Marie-Armand de *Simiane de Gordes,* quatrième fils de Guillaume de S. et de Gabrielle de Pontevès, dut laisser à Jean-Baptiste de Saint-Félix, gentilhomme de la chambre du roi, la jouissance de l'abbaye pendant six mois d'interrègne. Il fut premier aumônier de la reine, abbé de Saint-Vincent de Senlis, de Saint-Save (Amiens), prieur de Saint-Lô de Rouen et de Corces, enfin évêque de Langres, 30 novembre 1671. En

1689, il fit interner à l'abbaye Jacques de Simiane, marquis de Gordes, son neveu, et l'un des religieux avait mission de « l'incliner au mariage. » M. Maumousseau, de Château-Gontier, écrivait à l'évêque que son neveu serait mieux aux Anges, pour 600 ℔, qu'il n'était à la Roë pour 1.540. Après la mort de l'abbé, 21 novembre 1695, les scellés furent mis sur le chartrier. — Armand-Gaston *Sublet d'Heudicourt,* fils de Michel S. d'H., grand louvetier de France, et de Bonne de Pons, avait pris possession à Noël 1675. Il résidait habituellement à Saint-Sulpice à Paris et choisit l'abbé Grandet pour vicaire. Nommé à l'évêché d'Évreux le 1er novembre 1709, il mourut avant sa consécration le 10 février 1710. — Jean-Luc d'*Arches,* doyen de Saint-André de Bordeaux, puis vicaire général au même diocèse, nommé le 25 juillet 1710, vivait en 1747. — Louis-Philippe de *Lancry de Pronleroy,* de famille picarde, chanoine de Beauvais, grand vicaire du cardinal de Gesvres, 1758, 1778, doyen de Beauvais, fut abbé de la Roë de 1747 à 1790.

Prieurs claustraux depuis la commende : Christophe *Guyon,* 1571. — D'*Argennes,* 1594. — Louis de la *Rouaudière,* 1598. — François *Marchand,* 1612. — Noble frère Pierre *Couanne,* 1614. — Jacques *Thibouet,* 1662. — Gaspard *Bellou,* 1665. — François *Baraton,* 1668, 1669. — Jean *Lambert,* 1671. — Jacques d'*Argennes,* 1674. — Jacques *Morgain,* 1676. — Paul *Portail,* 1682. — Jean *Goby,* 1687. — C. *Feydeau,* 1687. — François de *Baigneux,* 1689, 1697. — Étienne *Chastelain,* 1697, 1705. — Joseph *Trochon,* 1706. — Jean *Rigault,* 1708, 1709. — René *Mahé,* 1710, 1717. — René-Olivier *Pigoust,* 1717, 1722. — Valentin *Loyer,* 1729, 1740, mort à Vitré et inhumé dans le chœur de l'église abbatiale en 1743. — Jules *Chechain,* 1742, 1747. — *Peyré,* 1750. — François *Mauguy,* 1756, 1759. — Louis-Pierre *Anquetil,* 1759, 1760. — Hilarion-François *Dabin,* 1761, 1772. — *Razetoul,* 1774. — Étienne-Louis *Barré,* 1779, 1790.

Sources et Bibliographie

Arch. de la M., Chart. et cart. de la Roë ; B. 2.966, 2.972, 2.975, 3.058. — Reg. par. depuis 1617. — Arch. nat., X/1a. 168, f. 53 ; Q/1. 703 ; F/19. 448 ; F/1b, II, Mayenne, 1 ; F/1c, III, Mayenne, 8 ; G/8. 1.268. — Bibl. nat., lat. 22.450, f. 225, 226 ; nouv. acq., 1.227, f. 415. — Arch. de la S., E. 283. — Arch. de la Vienne, H/3. 143. — Ménage, *Hist. de Sablé,* p. 110, 135. — *Chron. craonn.* — Baron de Wismes, *Le Maine et l'Anjou.* — *Gallia Christ.,* t. XIV, col. 716. — Bibl. d'Angers, mss. 895.